

# L'ASSUROTHÉRAPIE



Évadez-vous  
en toute  
sérénité...

## COURT SÉJOUR\*\* : L'assurance indispensable !

**Court  
séjour\*\***  
Individuel : 15€  
Famille\* : 44€



### ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Frais médicaux :

75 000 € / pers en Europe, pays méditerranéens  
et dans le reste du monde

Aucune franchise



ANNULATION 3 000 € / pers



BAGAGES 1 500 € / pers

Individuel : tarifs par personne / \*Famille : à partir de 4 personnes jusqu'à 9 personnes, inscrites sur le même dossier. On entend par « Famille » les ascendants et descendants : tarifs par dossier.  
\*\* Court séjour 4 jours/3 nuits & 5 jours/4 nuits. Ces produits d'assurances permettent d'obtenir une couverture d'assurance destinée à indemniser le bénéficiaire contre les risques liés au voyage. Les garanties qui ont été mises en place dans ce contrat d'assurance correspondent aux exigences et aux besoins des personnes réalisant des séjours en Grèce et qui souhaitent être couvertes en regard des risques associés à ce type de séjour. Ces garanties sont souscrites par l'intermédiaire d'Assurinco auprès de MUTUAIDE Assistance sous contrats n°4192 (Courts Séjours), n°4193 (Sécurité) ; n°4195 (Sérénité). L'ensemble de vos garanties et exclusions sont reprises dans le Document d'Information Produit (IPI) et les Conditions Générales. Nous vous conseillons de lire attentivement ces deux documents qui vous seront remis avec votre carnet de voyage, qui sont également accessibles auprès de votre conseiller HELIADES, sur simple demande à votre agence ou sur le site internet <https://www.heliades.fr/vacances/assurances> L'extrait des garanties ci-dessus ne présente pas de caractère contractuel. Sont considérées comme Assurées, les personnes physiques voyageant par l'intermédiaire d'Héliades. Ces personnes doivent avoir réservé leur séjour auprès d'un point de vente situé en France métropolitaine, Principauté de Monaco et COM/DROM/POM et avoir leur domicile légal et fiscal en Europe ou dans les COM/DROM/POM (nouvelles appellations depuis la réforme du 17 mars 2003).

# L'ASSUROTHÉRAPIE

Évadez-vous  
en toute  
sérénité...



Moyen  
courrier  
Individuel : 28€  
Famille\* : 84€

Long  
courrier  
Individuel : 39€  
Famille\* : 117€

## 🛡️ SÉCURITÉ : Le meilleur de l'assurance !

### 🏠 ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Frais médicaux :

75 000 € / pers. en Europe et pays méditerranéens

152 500 € / pers. dans le reste du monde

Aucune franchise

🚫 ANNULATION (3 000 € / pers.)

🧳 BAGAGES (1 500 € / pers.)

🌐 INTERRUPTION DE SÉJOUR (1 000 € / pers.)

👤 RESPONSABILITÉ CIVILE DU VOYAGEUR

Moyen  
courrier  
Individuel : 46€  
Famille\* : 138€

Long  
courrier  
Individuel : 59€  
Famille\* : 180€

## 🛡️ SÉRÉNITÉ : Le top de l'assurance !

### 🏠 ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Frais médicaux :

75 000 € / pers. en Europe et pays méditerranéens

152 500 € / pers. dans le reste du monde

Aucune franchise

🚫 ANNULATION (6 000 € / pers.)

🧳 BAGAGES (1 500 € / pers.)

🌐 INTERRUPTION DE SÉJOUR (2 500 € / pers.)

👤 RESPONSABILITÉ CIVILE DU VOYAGEUR

✈️ DÉPART MANQUÉ

🕒 RETARD DE VOL

🎁 VOYAGE DE COMPENSATION

📊 GARANTIE STABILITÉ DES PRIX

Individuel : tarifs par personne / \*Famille : à partir de 4 personnes jusqu'à 9 personnes, inscrites sur le même dossier. On entend par « Famille » les ascendants et descendants : tarifs par dossier. Ces produits d'assurances permettent d'obtenir une couverture d'assurance destinée à indemniser le bénéficiaire contre les risques liés au voyage. Les garanties qui ont été mises en place dans ce contrat d'assurance correspondent aux exigences et aux besoins des personnes réalisant des moyens et longs séjours et qui souhaitent être couvertes en regard des risques associés à ce type de séjour. Ces garanties sont souscrites par l'intermédiaire d'Assurincio auprès de MUTUAIDE Assistance sous les contrats n°4193 (Sécurité) et n°4195 (Sérénité). L'ensemble de vos garanties et exclusions sont reprises dans le Document d'Information Produit (IPID) et les Conditions Générales. Nous vous conseillons de lire attentivement ces deux documents qui vous seront remis avec votre carnet de voyage, qui sont également accessibles auprès de votre conseiller HELIADES, sur simple demande à votre agence ou sur le site internet <https://www.heliades.fr/vacances/assurances>. L'extrait des garanties ci-dessus ne présente pas de caractère contractuel. Sont considérées comme Assurées, les personnes physiques voyageant par l'intermédiaire d'Héliades. Ces personnes doivent avoir réservé leur séjour auprès d'un point de vente situé en France métropolitaine, Principauté de Monaco et COM/DROM/POM et avoir leur domicile légal et fiscal en Europe ou dans les COM/DROM/POM (nouvelles appellations depuis la réforme du 17 mars 2003).